



La FFC : une approche complémentaire des actions des sociétés savantes et des industries de la chimie

L'Année internationale de la chimie a été l'occasion de montrer la richesse et la diversité de la communauté des chimistes français. De très nombreuses manifestations ont été organisées, souvent conjointement, par des institutions se réclamant de la chimie et, pour ma part, cela démontre qu'une union de la chimie française n'est pas utopique. L'invitation à m'exprimer en qualité de président de la Fédération Française pour les sciences de la Chimie me permet de présenter la FFC et de préciser ses objectifs.

Créée en 2005, par l'action d'Armand Lattes, pour remplacer la Société de Chimie Industrielle, elle a d'abord été constituée par la Société Chimique de France et la Société Française de Génie des Procédés ; la FFC regroupe aujourd'hui onze sociétés savantes*. Il s'agit d'une « fédération » et cela se traduit donc par *l'association d'entités autonomes souhaitant mettre en commun des activités résolument pluridisciplinaires qui concernent les mondes industriel, académique et institutionnel*. La FFC ne perçoit pas de cotisations et ses revenus proviennent des contributions des acteurs industriels de la chimie ainsi que du produit de ses actions propres. Grâce au soutien de la Fondation de la Maison de la Chimie, la majorité des sociétés composant la FFC est hébergée, gracieusement, à la Maison de la Chimie. Un comité d'orientation stratégique, animé par la Fondation, aide et conseille la FFC pour inscrire ses actions dans un schéma national de développement et d'image de la chimie. La FFC est membre du Comité Ambition Chimie et, là encore, coordonne ses actions avec les initiatives nationales.

La majorité des bénévoles y œuvrant sont des « anciens de l'industrie » qui apportent une connaissance approfondie de tous les aspects de la mise en œuvre d'une chimie industrielle : implantation d'usines, recherche, procédés, grandes installations, chimie fine, gestion, environnement, produits... Ils apportent également un réseau national et international et, bien sûr, facilitent grandement les relations étroites nouées avec l'Union des Industries Chimiques (UIC) – grands groupes, mais aussi PME et PMI.

La richesse de la FFC réside dans la possibilité de faire appel aux expertises et aux compétences au sein des sociétés savantes qui la constituent, ainsi qu'au sein des entités industrielles partenaires. Pour illustrer le propos, on peut citer son engagement dans le projet « Chimie pour un Développement Durable® », en association très étroite avec le CNRS, et décliner les actions réalisées : seize colloques consacrés à la chimie du fluor, l'écoconception, la chimie et les algues, la chimie et le bois, le stockage de l'énergie, les pentoses, les matières premières du futur..., organisés, scientifiquement et matériellement, par la FFC seule ou en association avec une ou plusieurs sociétés savantes la constituant. Ce projet a également donné lieu à de nombreuses communications, participations à des groupes de réflexions tel SusChem, ou portant sur la toxicologie, les aspects réglementaires de l'utilisation des substances chimiques...

On peut dire aujourd'hui que les relations entre la recherche publique et l'industrie sont très fructueuses ; par contre, les

actions résultant d'une demande de l'industrie et nécessitant une approche pluridisciplinaire commune entre industrie et monde académique sont peu nombreuses, et l'objectif de la FFC est de les susciter et de les accompagner en rassemblant les expertises disponibles. On sait que l'un des points clés de la relation industrie/recherche cognitive réside dans la traduction des questionnements. La FFC bénéficie d'une expertise acquise dans l'industrie et d'un accès à la connaissance à travers les sociétés savantes, et elle peut ainsi jouer un rôle original au service des divers acteurs de la chimie. Le choix des thématiques de la plupart des colloques et congrès organisés par la FFC résulte de discussions avec les industriels de la chimie ; cela implique une participation importante des membres de la Fédération dans les conseils scientifiques qui définissent le champ et les objectifs de chaque événement. Alors que les congrès organisés par les sociétés savantes ont pour principal objectif de présenter les avancées cognitives d'un domaine, ceux organisés par la FFC, de manière complémentaire, visent à explorer de nouveaux domaines de « recherche-innovation » avec un public rassemblant les acteurs de la recherche et du développement industriel et ceux de la recherche cognitive. Quelques exemples de projets pour les deux années à venir – le recyclage, les piles à combustible, les nanomatériaux et les nouvelles technologies – illustrent bien la nécessité d'une approche commune et pluridisciplinaire de tous les partenaires de la FFC. La Fédération participe aussi à la réflexion et aux actions mises en œuvre par la Fondation de la Maison de la Chimie pour un renouveau et un soutien à l'enseignement de la chimie.

Depuis 2006, la FFC, en collaboration avec l'UIC et sous la tutelle du ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, récompense, avec le prix Pierre Potier, les innovations chimiques en faveur du développement durable.

Pour finir, un mot sur le terme de « fédération », si souvent critiqué parce qu'il n'aurait pas de traduction anglo-saxonne satisfaisante. Il traduit cependant bien le fait qu'en respectant chaque société savante, il est possible de réaliser des actions pluridisciplinaires qui associent développement des connaissances et innovation, ce dont notre pays a bien besoin aujourd'hui pour maintenir et développer un tissu industriel vivant. Les discussions en cours entre les acteurs de la chimie permettent de penser, si l'on est optimiste, et je le suis, qu'un jour prochain naîtra l'« Union Chimique de France » qui, respectant chacune de ses composantes, pourra s'affirmer au niveau international en présentant une image de la chimie, enfin, en adéquation avec ce que cette discipline représente en France.

Maurice J.-F. Leroy
Président de la FFC

*La Fédération Française pour les sciences de la Chimie (FFC), association loi 1901, réunit : la Société Chimique de France (SCF), la Société Française de Génie des Procédés (SFGP), l'Association des biotechnologies (Adebiotech), l'Association Francophone des Sciences Séparatives (AFSEP), l'Association OPAL (recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire), le Centre Français de l'Anticorrosion (CEFRACOR), la Fondation Science et Culture Alimentaire (FSCA), la Société de Chimie Thérapeutique (SCT), la Société des Experts Chimistes de France (SECF), la Société Française de Métallurgie et des Matériaux (SF2M) et la Société Française de Statistique (SfS).